



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2880

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Curis au Mont d'Or

objet : Requalification de la place de la Fontaine et de la route des Monts d'Or - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Hugué), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vuillien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018**Délibération n° 2018-2880**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Curis au Mont d'Or

objet : **Requalification de la place de la Fontaine et de la route des Monts d'Or - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération de requalification de la place de la Fontaine fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020, votée au Conseil métropolitain du 6 juillet 2015.

I - Contexte et objectifs du projet

Le projet de requalification de la place de la Fontaine à Curis au Mont d'Or a été initialisé lors du mandat 2009-2014. Le projet a fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme de 200 000 € par délibération du Conseil de communauté n° 2012-3228 du 10 septembre 2012.

Lors de la définition de la PPI du mandat actuel, il a été relevé la nécessité de sécuriser la route des Monts d'Or (RD73) qui relie Poleymieux au Mont d'Or à Curis au Mont d'Or.

Le périmètre d'intervention du projet sur Curis au Mont d'Or a donc été étendu, en accord avec les Communes de Curis au Mont d'Or et de Poleymieux au Mont d'Or pour intégrer la sécurisation de la RD73 en entrée de bourg. L'aménagement de la place de la Fontaine et de la route des Monts d'Or forme en effet un ensemble spatial fonctionnel et cohérent.

Le projet prévoit :

- une intervention légère sur la place de la Fontaine avec une ouverture de la place sur la route des Monts d'Or pour améliorer sa visibilité,
- un réaménagement plus important sur la route des Monts d'Or, pour reprendre le profil de voirie et ainsi apaiser les circulations en entrée de bourg et sécuriser les cheminements piétons et cycles.

Ce projet est également en cohérence avec 2 projets attenants :

- le projet de renaturation du Thou porté par la direction de l'eau de la Métropole,
- le projet de réaménagement du Champs des Poiriers en parc municipal.

Parallèlement, la Commune va procéder au renouvellement de l'éclairage public et à l'enfouissement des réseaux aériens.

Le montant prévisionnel des travaux est de 874 000 € TTC et 30 000 € HT pour la réparation des réseaux d'assainissement.

Ces travaux sont susceptibles de faire l'objet d'une subvention de la part de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Cela nécessite le dépôt d'un dossier de demande de participation.

II - Individualisation d'autorisation de programme et calendrier

Le coût total de l'opération est évalué à 968 000 €TTC à la charge du budget principal et de 30 000 €HT au budget annexe de l'assainissement.

Le financement des études préalables a nécessité l'engagement de 54 000 €TTC sur les 200 000 €TTC votés en 2012.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 768 000 €TTC à la charge du budget principal et 30 000 €HT à la charge du budget annexe de l'assainissement pour le projet de requalification de la place de la Fontaine et de la route des Monts d'Or à Curis au Mont d'Or ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la mise en œuvre du projet visant la requalification de la place de la Fontaine et de la route des Monts d'Or à Curis au Mont d'Or.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse les subventions pour les actions et travaux à mener dans le cadre de ce projet,

b) - accomplir toutes les démarches et signer tous documents nécessaires auxdites demandes et à leur régularisation.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains pour un montant de 768 000 €TTC pour le budget principal et 30 000 €HT pour le budget de l'assainissement en dépenses à la charge :

- du budget principal pour un montant de 768 000 € TTC en dépenses en 2019 sur l'opération n° 0P06O2741,
- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 30 000 €HT en dépenses en 2018 sur l'opération n° 2P06O2741.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 968 000 €TTC en dépenses à la charge du budget principal et à 30 000 €HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.

.